



Rencontre avec Rodolphe Legendre, conseiller de la ministre des sports jeudi 20 septembre 2018, préfecture de Lyon

Une rencontre déconcertante

Particulièrement inquiets quant au devenir des Conseillers Techniques Sportifs et à l'annonce de la création d'une agence du sport, nous étions venus chercher des réponses.

Surprise, le conseiller avait lui plus de questions que de réponses !

Rodolphe Legendre a indiqué que Madame la ministre n'a, à ce jour, aucune idée de la manière de mettre en œuvre la suppression des CTS.

Le conseiller de la ministre nous a questionné sur la nécessité du positionnement des CTS en tant qu'agents d'État.

Nous avons rappelé la **nécessaire neutralité, les valeurs éthiques et morales, le rôle dans la lutte anti-dopage des collègues CTS.**

L'UNSA a réaffirmé sa volonté de conserver une administration Jeunesse et Sports, au plan régional, avec des **corps ayant une vocation éducative et pédagogique**, au service des usagers.

Cela ne peut se faire qu'en étant rattachés à un **pôle éducatif** et à la DRH de l'Éducation Nationale.

Pour UNSA Education :
Gilles Malfondet, Valentine Noré,
Aline Vidalie et Blandine Pili

